



**SECRETARIAT DU
VICE-PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES FINANCES**

Cellule Presse et Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Didier Reynders aux réunions de l'OCDE : séminaire sur la fiscalité verte en Belgique

Didier Reynders, Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, participe ces 4 et 5 juin 2008 à Paris à la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE réuni au niveau des Ministres.

Un constat se dégage de cette réunion : les prévisions de l'organisation en terme de croissance sont en ligne avec les prévisions émises ces dernières semaines par la Commission européenne, le FMI ainsi que le Bureau fédéral du Plan. Avec une croissance pour la zone euro et la Belgique de 1,7 % en 2008, il semble possible, pour notre pays, de maintenir ce niveau en 2009 alors que la croissance de la zone euro ne dépasserait pas 1,4 %.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances a fait part à ses collègues de la bonne tenue de la croissance belge au regard des recettes fiscales au premier trimestre de cette année. La croissance économique a été de 2,2% au cours de ce 1^{er} trimestre pour 2,4 % au dernier trimestre 2007 selon les chiffres de la banque nationale de Belgique.

Les principaux débats concernaient l'économie des changements climatiques et ce, en vue de préparer la réunion des Nations Unies qui se tiendra à Copenhague fin 2009. Le but est de dégager des travaux actuels la manière dont l'OCDE peut aider les pays à concilier croissance économique et lutte contre les changements climatiques.

Didier Reynders a particulièrement insisté sur la nécessaire analyse par l'OCDE des coûts de l'inaction face aux changements climatiques, du financement des investissements dans les pays à bas et moyens revenus et de la promotion des mécanismes de marché.

Avec d'autres collègues européens, le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances a demandé à l'organisation de poursuivre ses travaux concernant les risques de délocalisation liés aux objectifs ambitieux que certains pays dont les pays de l'Union Européenne se sont fixés en vue de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre alors que d'autres restent en dehors des décisions internationales.

Enfin, Didier Reynders a invité l'OCDE à entreprendre des travaux en matière de taxation et ce, plus particulièrement sur le rôle fondamental que doit jouer la politique fiscale en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Didier Reynders a aussi proposé l'organisation d'un séminaire, à Bruxelles, sur ces matières. Cette démarche a reçu un accueil très positif et a été reprise dans la conclusion des travaux.

Sophie Van Malleghem
Porte-Parole